



Agir sur vos taux de cotisation AT/MP : mécanismes de tarification et politique de prévention

Public

- Directeur, Encadrement, Responsable administratif et gestion sociale, Comptable, Responsable des Ressources Humaines, Membre de C.H.S.C.T.

Objectifs

- Appréhender les principes de réglementation des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Connaître les mécanismes de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Connaître l'influence des incitations financières sur le taux AT/MP.
- Comprendre l'impact des accidents du travail et des maladies professionnelles sur le coût supporté par l'entreprise, et mesurer l'apport de la mise en place d'une politique de prévention.

Contenu

- Rappel sur la gestion et la prévention des AT/MP (régime général, acteurs de la prévention et de la gestion du risque professionnel).
- Définitions et procédures suite à la survenue d'un AT/MP.
- Tarification des risques professionnels (Industrie et Bâtiment) : vision théorique et pratique.
- Incitations financières (contrats de prévention, ristournes, cotisations supplémentaires).
- Notion de faute inexcusable et conséquences au sein de l'entreprise.
- Autres coûts à la charge de l'employeur et non répercutés sur le taux AT.

Cette formation se veut à la fois théorique et opérationnelle.

Munissez-vous, si possible, d'une calculatrice, pour les cas pratiques.

Contact :

Marie-Françoise Ventanas

Téléphone :

0 821 108 711 (0.09 cts la mn)

Fax :

05 55 77 40 64

e-mail :

marie-francoise.ventanas@cram-centreouest.fr

Courrier :

Cram Centre Ouest
 Assurance Risques Professionnels
 37, avenue du Président René Coty
 87048 Limoges Cedex

Durée

Un jour.

Dates et lieux

- 25 février 2010 [**Haute-Vienne - 87**]
- 2 décembre 2010 [**Deux-Sèvres - 79**]

Consulter le site internet pour les éventuelles modifications :
www.cram-centreouest.fr